SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE

COMITE SYNDICAL DU 26 février 2010

Convocation adressée le 18 février 2010
Nombre de délégués titulaires en exercice : 11
Nombre de délégués titulaires présents : 8
Nombre de délégués votants : 8

Membres présents :

Titulaires : M. Alain DAYAN / Mme Mélanie FORTIER / M. Gilbert HELENE / M. Jean-Claude LANGUENNOU / M. Patrick POIRIER /M. Serge BABARY / M. Claude-Pierre CHAUVEAU / M. Nicolas GAUTREAU.

Absents :
M. Jean Michel BODIN / M. Philippe LE BRETON / Jean Marie PANAZOL

.. ..

C 10/02/01 – COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – DESIGNATION DES REPRESENTANTS.

Monsieur Alain DAYAN, Président, donne lecture du rapport suivant:

Le syndicat peut être amené à confier la gestion du service public dont elle a la charge à un prestataire privé.

Après décision sur le principe de la délégation, il est procédé à une publicité et à un recueil d'offres dont les plis sont, conformément à l'article L 1411-5 du code général des collectivités locales, ouverts par une commission composée des membres suivants ayant voix délibérative :

- le Président, en qualité de Président de la commission, autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public, ou son représentant,
- cinq membres titulaires et cinq membres suppléants, élus par l'assemblée délibérante de l'établissement en son sein à la représentation au plus fort reste.

La commission est également composée des membres suivants ayant voix consultative :

- le comptable public
- un représentant du ministre chargé de la concurrence.

Reçu à la Préfecture d'Indre-et-Loire le :
- 9 MARS 2010

Après appel à candidature, les élus suivants se portent candidats :

- titulaires : M. Philippe LE BRETON – M.Claude-Pierre CHAUVEAU – M. Serge BABARY – M. Jean Michel BODIN – M. Patrick POIRIER

- suppléants : M. Gilbert HELENE – Mme Mélanie FORTIER – M. Jean-Marie PANAZOL – M. Nicols GAUTREAU – M. Jean-Claude LANGUENNOU.

Il est ensuite procédé à un vote à bulletin secret.

Nombre de votants : 8
Nombre de suffrages exprimés : 8
Nombre de voix obtenues : 8

A l'issue de ce scrutin sont élus à l'unanimité des voix :

- titulaires : M. Philippe LE BRETON – M.Claude-Pierre CHAUVEAU – M. Serge BABARY – M. Jean Michel BODIN – M. Patrick POIRIER

- suppléants : M. Gilbert HELENE – Mme Mélanie FORTIER – M. Jean-Marie PANAZOL – M. Nicols GAUTREAU – M. Jean-Claude LANGUENNOU.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical, d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1411-5,

- **DESIGNE** :

⇨ Monsieur le Président, Président de droit de la commission de délégation de service public ou son représentant.

Membres titulaires	*Membres suppléants*
M. Philippe LE BRETON	M. Gilbert HELENE
M. Claude-Pierre CHAUVEAU	Mme Mélanie FORTIER
M. Serge BABARY	M. Jean-Marie PANAZOL
M. Jean-Michel BODIN	M. Nicolas GAUTREAU
M. Patrick POIRIER	M. Jean-Claude LANGUENNOU

- **PRECISE** que la désignation de ces membres s'est faite à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vote à l'unanimité

.. ..

Acte exécutoire le 0 8 MARS 2010 *après transmission et publication ; les actes de portée individuelle devant être notifiés.*

Le Président du Syndicat Mixte

Alain DAYAN